

Elections Législatives du 28 Mars 1993

13e circonscription du Pas-de-Calais

Jean-Claude BOIS

Député - Conseiller Général
1er Adjoint au Maire de Lens
Candidat du Rassemblement
présenté par le Parti Socialiste

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Merci aux électrices et aux électeurs qui nous ont accordé leur confiance le 21 Mars 1993.

Face au retour de la droite, les forces de gauche et de progrès de notre circonscription doivent se retrouver sur la candidature de rassemblement pour défendre la région lensoise, le bassin minier et ses habitants.

Le 28 Mars 1993
accordez votre suffrage
à Jean-Claude BOIS
et Bernard OGIEZ

Maire de Pont à Vendin
Vice-Président du district
urbain de Lens-Liévin
Candidat suppléant



Vu, les candidats

Imp. Artésienne - 62800 LIÉVIN

MISE AU POINT

Dans une circulaire distribuée avant le premier tour, M. Michel Roger a évoqué l'existence d'une société ORCEP dont le siège est situé à Lens, au siège du P.S.

Il ajoutait :

"Cette semaine, on découvre que l'épouse d'un Ministre, maire du Pas-de-Calais, était rémunérée par la Région sans jamais y mettre les pieds, etc... etc..."

En bon coutumier de la diffamation et des sous-entendus qu'il est, M. Roger se garde bien de préciser que cette affaire ne concerne pas André Delelis.

Ainsi, le maire de Lens qui soutient la candidature de Jean-Claude Bois, peut-il légitimement se sentir visé dès lors que M. Roger a entretenu volontairement la confusion en vue d'influencer les électrices et les électeurs.

C'est pourquoi, André Delelis, dont on connaît l'intégrité, a demandé à M. Roger de publier une mise au point.

Celle-ci tardant à venir, le maire de Lens a demandé à la Justice de sanctionner cette diffamation qui n'honore pas celui qui, hier, réclamait "de l'oxygène pour le bassin minier" et s'affirme aujourd'hui "au-dessus de la mêlée"...